

DOSSIER CONFIDENTIEL MIS À JOUR LE 2025-01-13

PROPOSITION DE PLAN D’AFFAIRE ET D’ENCADREMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU HOCKEY AU SECTEUR UNIVERSITAIRE DU RSEQ

Présenté au :



BCI 
BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ®

TABLE DES MATIÈRES

À propos du RSEQ.....	2
Mise en contexte.....	3
Défis	3
Objectifs et développement de projet.....	5
Retombées.....	5
Pérennité des programmes.....	5
Indicateurs de performance.....	5
Plan de réalisation.....	7
Étapes du projet et dates prévues de réalisation.....	7
Montage financier	9
Coûts totaux estimés	9
Proposition de subvention : montage financier	13
Conclusion.....	14
Personnes ressources.....	14
Annexe 1 - Cheminement de la joueuse de hockey au Québec.....	15
Annexe 2 - Cheminement du joueur de hockey au Québec	16
Annexe 3 - Analyse FFOM : relance hockey féminin.....	17
Annexe 4 - Analyse FFOM : démarrage du hockey masculin.....	18
Annexe 5 - Synthèse : statistiques de participation au RSEQ.....	19

À PROPOS DU RSEQ

MISSION - Le RSEQ contribue à la persévérance et à la réussite éducative par la promotion de la santé et au développement de la personne par la pratique du sport et de l'activité physique en milieu étudiant.

VISION - Le RSEQ est reconnu comme le leader du développement du sport et de l'activité physique dans le milieu étudiant et un incontournable de la concertation avec ses différents partenaires.

PILIERES DE LA MISSION ET DE LA VISION - Le succès de la mission et de la vision s'appuie sur :

- Sa contribution à la réussite éducative;
- La reconnaissance de son leadership dans le développement du sport et de l'activité physique dans le milieu étudiant;
- Son rôle incontournable dans la concertation des partenaires du milieu.

VALEURS

Le développement physique et intellectuel de la personne
La persévérance et la réussite éducative
La responsabilisation

L'éthique
La recherche de l'excellence
Le sentiment d'appartenance

Au service de ses membres depuis 50 ans, le RSEQ (Réseau du sport étudiant du Québec) est un organisme à but non lucratif regroupant l'ensemble des établissements d'enseignement de la province de Québec, du niveau primaire jusqu'au niveau universitaire. Son entité provinciale chapeaute 14 instances régionales, qui chaque année rejoint 1 450 000 élèves, dont 238 000 impliqués dans la pratique régulière d'un sport, dans 13 universités, 66 cégeps, 2 770 écoles primaires et secondaires. Il s'agit d'établissements publics ou privés, francophones ou anglophones.

Sur le terrain, nos équipes s'activent dans le développement d'un mode de vie physiquement actif et des saines habitudes de vie. Ceci implique également l'encadrement et une communication quotidienne avec les intervenants en milieu de l'éducation, qu'il s'agisse des enseignants en éducation physique et à la santé, des responsables du sport étudiant, des entraîneurs, des responsables à la vie étudiante, des conseillers pédagogiques ou d'autres membres du personnel.

Le RSEQ est à l'écoute de l'ensemble de ses membres, tout en demeurant sensible aux réalités du milieu sportif québécois et de ses parties prenantes.

Les trois mots sur lesquels reposent nos actions sont Sport, Éducation et Fierté. Ces trois piliers sont ancrés dans de saines pratiques de gestion qui favorisent la transparence, l'imputabilité, la qualité du service et l'engagement.

MISE EN CONTEXTE

Le secteur universitaire du RSEQ est composé de 17 établissements membres dont 13 situés sur le territoire québécois et quatre hors-Québec. Son offre de service inclut 13 disciplines sportives et 21 réseaux de compétition où environ 3 900 étudiantes et étudiants-athlètes sont membres d'une des 145 équipes du secteur.

Les universités membres du RSEQ se sont dotées d'un modèle sportif visant à positionner les universités québécoises comme une destination de choix pour les étudiant.es-athlètes et le milieu sportif. Ce qui implique des ligues sportives offrant un niveau de compétition attrayant visant le haut niveau, dans un environnement sportif sécuritaire et stimulant leur permettant d'obtenir un diplôme universitaire.

Par ce modèle sportif, les universités s'entendent pour prioriser des sports répondant à des critères précis qui reflètent le marché sportif québécois et qui est en phase avec le développement sportif québécois et la finalité canadienne.

De ce fait le hockey s'est imposé comme une discipline incontournable considérant sa grande popularité et sa présence incontestée dans la culture québécoise. Mais également en tenant compte de la qualité des programmes universitaires québécois actuelle autant du côté féminin que masculin.

DÉFIS

Les disciplines « phares » pratiquées en milieu de l'éducation, notamment le basketball, football, hockey et volleyball, ont un statut précaire au secteur universitaire. Celles-ci contribuent ainsi au rayonnement des établissements et de l'ensemble de la communauté universitaire. Plus spécifiquement en hockey, il est impératif d'avoir des réseaux compétitifs et attrayants.

Des disciplines « phares », le hockey est le sport le plus vulnérable parce que, notamment :

- La mise sur pied d'une équipe de hockey au secteur universitaire implique des investissements significatifs de démarrage et d'opérations courantes;
- Le financement, la réfection et l'accès aux infrastructures sont des freins importants dans le déploiement et l'opération d'une équipe de hockey au secteur universitaire;
- Pour les établissements ayant des arénas à même leur campus, ils doivent renoncer à des revenus provenant de location afin de répondre aux besoins des équipes;
- Pour les établissements n'ayant pas d'aréna, la disponibilité des glaces et les coûts de location représentent un réel défi;
- De [nouvelles offres de service](#) et de [potentielles modifications aux règlements d'admissibilité de la NCAA](#) favorisent l'exode de notre talent.

Plus spécifiquement en féminin :

- À la suite du départ des universités Carleton et Ottawa, la ligue de hockey féminin se retrouvera à quatre équipes composée de Montréal, Bishop's, Concordia et McGill en 2024-2025. Non seulement cette situation offre une expérience diminuée pour les étudiantes-athlètes mais impacte significativement le recrutement, qui s'avère crucial dans un réseau de compétition composé de près de 35% d'étudiantes-athlètes provenant de l'extérieur de la province. La ligue de hockey féminin est dans une situation très précaire à court et à moyen terme;
- Malgré nos succès aux championnats canadiens, la pyramide de développement n'a pas assez d'équipes et par conséquent, ne produit pas assez de joueuses. Cependant, il y a eu une augmentation des équipes collégiales (de neuf à 12 dans les dernières années).

Masculin

- Le secteur universitaire n'a pas de réseau masculin universitaire dont la finalité est un championnat U SPORTS. Concordia, McGill et l'UQTR évoluent dans l'ONTARIO UNIVERSITY ATHLETICS (OUA) depuis les années 80;
- La plupart des étudiants-athlètes composant les équipes ci-haut mentionnées proviennent de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). Le calibre des joueurs est tout à fait comparable à la majorité des équipes de hockey masculin qui évoluent dans les autres conférences et dont la finalité est canadienne;
- Il est à noter que les trois universités québécoises ont un privilège de jeu dans l'OUA. Celui-ci peut être révoqué en tout ou en partie à tout moment.¹ Ce qui, par conséquent, représente un enjeu important pour les équipes québécoises actuelles;
- Cela étant dit, on observe que la structure du hockey québécois masculin a beaucoup évolué au cours de la dernière décennie, notamment en raison de la croissance exponentielle des programmes scolaires et collégiaux. Cette transformation est d'ailleurs reconnue par Hockey Québec qui a ajouté les réseaux de compétition du RSEQ dans le « Cheminement du joueur de hockey au Québec »;²
- Ce changement de paradigme a permis l'accroissement du nombre de joueur dans les ligues collégiales. Malheureusement le manque d'opportunité au niveau universitaire pour ce calibre d'étudiant-athlète crée un exode important des joueurs graduant des ligues collégiales et juniors, qui se joignent plutôt au rang d'équipes juniors, professionnelles/semi professionnelles ou universitaires à l'extérieur du Québec afin de poursuivre leur parcours de hockey;
- Afin de pallier cette situation et offrir un réseau pour nos étudiants-athlètes du secteur collégial, l'ÉTS, l'UQAC et une équipe B de Concordia évoluent dans un circuit « division 2 ».

¹ Code de procédures de l'OUA (https://oua.ca/about/governance/oua_procedures). « Playing Privileges Procedure », article 6 : « Playing privileges may be rescinded in part or in whole, at any time, by a two-thirds majority vote of the Board and may be effective for any or all sports to which entry was granted. »

² Voir Annexe 2

OBJECTIFS ET DÉVELOPPEMENT DE PROJET

RETOMBÉES

En mettant sur pied des réseaux de compétitions universitaires québécois autonomes et pérennes, le hockey en milieu de l'éducation complètera alors son offre de service, se donnera les moyens d'atteindre le haut niveau et de se positionnera comme une destination de choix dans le développement de la discipline. Le projet s'inscrit dans un objectif à court, moyen et à long terme - et dans un contexte social plus global - à garder nos meilleurs éléments au Québec afin que ces derniers puissent atteindre leur plein potentiel à l'intérieur de structures québécoises de qualité.

PÉRÉNNITÉ DES PROGRAMMES

Afin d'avoir des réseaux de compétition solides, il faut s'assurer qu'ils soient paritaires. En choisissant d'adopter des cadres de référence qui définissent des normes précises d'encadrement sportif et des paramètres budgétaires de financement, les établissements universitaires se donneront la latitude nécessaire pour assurer leur autonomie et mettre en place les conditions optimales pour créer des réseaux de compétition pérennes créateurs de valeur.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le succès et l'impact du projet pourront être mesurés grâce aux indicateurs de performance repris du [Rapport du Comité québécois sur le développement du hockey](#), notamment :

En féminin :

- Offre de service adéquate et adaptée aux programmes de hockey universitaire féminin, notamment l'ajout de deux (2) nouvelles équipes;
- Favoriser le développement de la discipline auprès des filles de tous les âges en offrant un réseau de compétition auquel ces dernières peuvent aspirer;
- Atteindre le championnat canadien universitaire U SPORTS;
- Confirmer que nous sommes une alternative sérieuse de réseau de développement pour les ligues professionnelles et l'équipe nationale.

En masculin :

- Mise sur pied d'une ligue de hockey universitaire masculine de « division 2 » composée d'au moins quatre (4) équipes et d'au maximum six (6) équipes;
- Mise sur pied d'une ligue de hockey universitaire masculine de « division 1 » composée de six (6) équipes;
- Atteindre le championnat canadien universitaire U SPORTS;
- Devenir une alternative sérieuse de réseau de développement pour les ligues professionnelles.

De plus :

- Adopter des normes précises d'encadrement sportif (entraînement, installations, médical, etc.) et de financement dans les opérations des équipes et des réseaux de compétition afin de, notamment, favoriser l'équilibre compétitif et la pérennité de ces derniers;
- Contrer le décrochage et l'exode de nos meilleurs étudiants-athlètes leur permettant de poursuivre leurs études supérieures et d'atteindre leur plein potentiel à l'intérieur de structures québécoises conformes au modèle proposé par Hockey Québec sur le cheminement de la joueuse et du joueur de hockey;³
- Éliminer la dépendance face aux établissements et réseaux de compétition hors-Québec;
- Contribuer au rayonnement de l'ensemble des établissements universitaires et de leurs communautés respectives à travers le sport.

³ Voir Annexes 1 et 2

PLAN DE RÉALISATION

ÉTAPES DU PROJET ET DATES PRÉVUES DE RÉALISATION

La mise sur pied et la consolidation de réseaux de compétition impliquent l'ajout de nouvelles équipes, notamment :

- Une offre de service adéquate et adaptée aux programmes de hockey universitaire féminin, notamment l'ajout de deux nouvelles équipes;
- La mise sur pied d'une ligue de hockey universitaire masculine division 1 composée de six (6) équipes dont l'ajout de trois (3) nouvelles;
- La mise sur pied d'une ligue de hockey universitaire masculine division 2 composée d'au moins quatre (4) équipes dont l'ajout de deux (2) nouvelles.



Afin de répondre aux défis pour les trois réseaux de compétition, l'échéancier se doit d'être rapide et ambitieux mais nécessaire selon nous. Chaque année additionnelle nécessaire à la mise sur pied d'un réseau stable et pérenne augmente significativement les probabilités qu'un des établissements membres ayant déjà une équipe décrochent, signant ainsi l'arrêt d'un circuit de compétition.

Féminin :

- De plus, 35 étudiantes-athlètes sur la centaine qui compose nos quatre équipes présentement proviennent de l'extérieur du Québec, essentiellement l'équivalent de l'effectif d'une équipe et demi. Ces dernières ont le choix d'aller poursuivre leurs études et d'évoluer dans un réseau plus intéressant ailleurs;
- En augmentant de 50% le nombre d'équipes universitaires en trois ans tout en travaillant à bonifier une structure de développement fragile qui peine présentement à alimenter notre réseau, les établissements membres doivent s'attendre à une diminution de la qualité de calibre par équipe à court terme.

Hockey masculin « division 1 » :

- Comme mentionné plus haut, bien que Concordia, McGill et l'UQTR évoluent dans l'OUA depuis plusieurs décennies, ces équipes peuvent perdre ce privilège à n'importe quel moment. Le risque de perdre le privilège de jeu pourrait s'accroître avec l'introduction de la discipline hockey au RSEQ. L'OUA pourrait exclure les trois (3) équipes québécoises sous prétexte qu'il y a du hockey au RSEQ peu importe le calibre de jeu;
- Démarrer une équipe dans ce calibre et avec des paramètres opérationnels significatifs comporte des défis organisationnels importants où peu d'établissements ont exprimé un intérêt sérieux à cet effet. À terme, les trois équipes pourraient se retrouver sans réseau de compétition où jouer;
- La majorité des effectifs des équipes de hockey universitaires au Canada sont composés de joueurs provenant d'une des trois ligues juniors majeurs du pays. Bien que le calibre de Concordia, McGill et l'UQTR pourrait baisser, nous sommes confiants que nous pouvons avoir un circuit compétitif au niveau canadien composé de six équipes tout en maintenant la même proportion d'effectifs provenant du junior majeur qu'ailleurs au pays.

CANADA WEST			OUA			RSEQ			AUS		
WHL	UNI	RATIO	OHL	UNI	RATIO	LHJMQ	UNI	Ratio	LHJMQ	UNI	Ratio
22	9	2.44/1	20	16	1.25/1	12 ⁴	3	4/1	6 ⁵	7	0.86/1
À six équipes :						12	6	2/1			

Hockey masculin « division 2 » :

- Il est important que nous ne puissions avoir un réseau de compétition universitaire masculin offrant une continuité au Québec pour nos 864 étudiants-athlètes du secteur collégial⁶ mais aussi pour permettre à l'ensemble des établissements universitaires de rayonner sur la scène sportive;
- En répondant à la demande des 864 étudiants-athlètes provenant du secteur collégial, nous sommes confiants que nous pouvons avoir un réseau de compétition à six équipes et que nous serons favorablement positionnés pour être la destination de choix pour ce bassin de recrutement à même notre réseau et qui est présentement négligé;
- Le hockey masculin « division 2 » ne fait pas que répondre au manque d'accueil pour nos joueurs de hockey, il est également un foyer de développement d'équipes qui peut contribuer à la pérennité de la « division1 ».

⁴ Équipes situées au Québec

⁵ Équipes situées dans les Maritimes

⁶ Voir Annexe 5

MONTAGE FINANCIER

COÛTS TOTAUX ESTIMÉS

L'estimation sur les besoins financiers pour le démarrage et maintien d'une équipe est basée sur une moyenne des budgets des équipes existantes qui nous ont été soumis. Ces budgets prennent en considération notamment : les coûts de démarrage, de gestion, d'administration et des opérations ainsi que les différents services professionnels pour une équipe de hockey universitaire.

Pour tous les réseaux de compétitions de hockey universitaire, nous nous devons d'adopter des normes précises et accessibles d'encadrement et de financement dans les opérations des équipes ainsi que des réseaux de compétition afin de, notamment, favoriser l'équilibre compétitif et la pérennité de ces derniers. Le cas échéant, les établissements membres se positionneront sur, notamment, un cadre de référence et financier propre à chaque réseau de compétition.

Bien que cela n'a pas été abordé de façon explicite dans le présent plan d'affaire, il est crucial de souligner qu'il y a une pénurie d'arénas au Québec. Certains établissements ne pourront pas démarrer d'équipe (s) à moins d'avoir accès à de nouvelles installations. Les coûts totaux estimés qui suivent ne comprennent pas la construction de nouvelles infrastructures.

1. Hockey féminin

BUDGET DE DÉMARRAGE : HOCKEY FÉMININ	MONTANTS
Administration (frais de ligues, bourses d'études sportives, etc.)	0 \$
Équipement et matériel (équipement, vestiaire, etc.)	60 000 \$
Infrastructures (rénovation, etc.)	30 000 \$
Ressources humaines	120 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	20 000 \$
Divers / Variable	20 000 \$
TOTAL :	250 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY FÉMININ / DÉPENSES	MONTANTS
Administration (frais de ligues, formation entraîneur.es, etc.)	17 000 \$ ⁷
Équipement et matériel	52 000 \$
Infrastructures (rénovation, location, coût de renonciation, etc.)	105 000 \$
Ressources humaines	222 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	50 000 \$
Divers / Variable (championnat U SPORTS)	50 000 \$
TOTAL :	496 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY FÉMININ / REVENUS	MONTANTS
Cotisations étudiantes	1 500 \$
Contribution interne (centre sportif, institution, etc.)	288 000 \$
Partenariats	15 500 \$
Philanthropie	90 000 \$
Activités de financement	29 000 \$
Billetterie	20 000 \$
Concessions alimentaires (alcool, nourriture, etc.)	3 500 \$
TOTAL :	446 000 \$⁸

⁷ Ne comprend pas de bourses d'études sportives

⁸ Ne comprend pas les 50 000 \$ prévus dans les frais variables

2. Hockey masculin « division 2 »

BUDGET DE DÉMARRAGE : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 2 »	MONTANTS
Administration (frais de ligues, bourses d'études sportives, etc.)	0 \$
Équipement et matériel (équipement, vestiaire, etc.)	60 000 \$
Infrastructures (rénovation, etc.)	30 000 \$
Ressources humaines	120 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	20 000 \$
Divers / Variable	20 000 \$
TOTAL :	250 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 2 » / DÉPENSES	MONTANTS
Administration (frais de ligues, etc.)	15 000 \$ ⁹
Équipement et matériel	65 000 \$
Infrastructures (rénovation, location, coût de renonciation, etc.)	62 000 \$
Ressources humaines	135 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	35 000 \$
Divers / Variable	10 000 \$
TOTAL :	322 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 2 » / REVENUS	MONTANTS
Cotisations étudiantes	24 000 \$
Contribution interne (centre sportif, institution, etc.)	225 000 \$
Partenariats	0 \$
Philanthropie	14 000 \$
Activités de financement	0 \$
Billetterie	0 \$
Concessions alimentaires (alcool, nourriture, etc.)	0 \$
Subventions	59 000 \$
TOTAL :	322 000 \$

⁹ Ne comprend pas de bourses d'études sportives

3. Hockey masculin « division 1 »

BUDGET DE DÉMARRAGE : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 1 »	MONTANTS
Administration (frais de ligues, bourses d'études sportives, etc.)	0 \$
Équipement et matériel (équipement, vestiaire, etc.)	60 000 \$
Infrastructures (rénovation, etc.)	30 000 \$
Ressources humaines	120 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	20 000 \$
Divers / Variable	20 000 \$
TOTAL :	250 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 1 » / DÉPENSES	MONTANTS
Administration (frais de ligues, etc.)	22 000 \$ ¹⁰
Équipement et matériel	70 000 \$
Infrastructures (rénovation, location, coût de renonciation, etc.)	75 000 \$
Ressources humaines	335 000 \$
Transport - Hébergement - Repas	65 000 \$
Divers / Variable	50 000 \$
TOTAL :	617 000 \$

BUDGET D'OPÉRATION : HOCKEY MASCULIN « DIVISION 1 » / REVENUS	MONTANTS
Cotisations étudiantes	0 \$
Contribution interne (centre sportif, institution, etc.)	375 000 \$
Partenariats	30 000 \$
Philanthropie	55 000 \$
Activités de financement	40 000 \$
Billetterie	55 000 \$
Concessions alimentaires (alcool, nourriture, etc.)	12 000 \$
TOTAL :	567 000 \$¹¹

¹⁰ Ne comprend pas de bourses d'études sportives

¹¹ Ne comprend pas les 50 000 \$ prévus dans les frais variables

PROPOSITION DE SUBVENTION : MONTAGE FINANCIER

Principes :

1. Budget pour démarrage à l'an 0 pour l'ensemble des nouvelles équipes.
2. Budget pour le soutien aux opérations pour l'ensemble des nouvelles équipes et celles déjà existantes. La demande de soutien pour les établissements ayant déjà une équipe permettra d'assurer la pérennité et le développement de ces dernières et par conséquent, de nos réseaux de compétition également.
3. Demande pour trois ans ferme avec une ouverture pour revoir les modalités pour les années subséquentes, tout en conservant l'objectif fondamental de garder l'équité et d'assurer la pérennité des équipes et réseaux de compétition.

ÉQUIPES	GENRE	DIVISION	AN 0	AN 1	AN 2	AN 3 et suivants
NOUVELLE ÉQUIPE	F	1	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	F	1	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
BISHOP'S	F	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
CONCORDIA	F	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
MCGILL	F	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
MONTRÉAL	F	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	M	1	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	M	1	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	M	1	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
CONCORDIA	M	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
MCGILL	M	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
UQTR	M	1	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	M	2	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
NOUVELLE ÉQUIPE	M	2	250 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
CONCORDIA B	M	2	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
ÉTS	M	2	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
UQAC	M	2	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
UQO	M	2	- \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
TOTAL :			1 750 000 \$	3 600 000 \$	3 600 000 \$	3 600 000 \$

CONCLUSION

Tel qu'énoncé dans le modèle sportif, nous considérons que d'investir dans le développement du hockey au Québec constitue une réelle opportunité pour les universités Québécoises de devenir la destination de choix pour les étudiantes et étudiants-athlètes pratiquant le hockey.

En soutenant financièrement le démarrage de nouvelles équipes, de celles déjà existantes et de réseaux de compétition de hockey, les établissements universitaires contribueront à la rétention du talent québécois permettant des retombées économique provinciales et nationales. La mise sur pied d'équipes universitaires dans différentes régions contribuera à la diplomation d'étudiantes et étudiants-athlètes qui deviendront, pour plusieurs, des individus résilients, déterminés, engagés et des leaders qui s'avèreront d'excellents porte-paroles de leur établissement.

L'accès à des infrastructures est primordial pour le déploiement d'un tel projet. Des enjeux d'accessibilités ou de maintien des infrastructures sont également à considérer.

PERSONNES RESSOURCES

BENOIT DOLOREUX

Directeur du secteur universitaire

bdoloreux@rseq.ca

Téléphone : 514-209-2808

DOMINIQUE RICARD

Directeur du département hockey

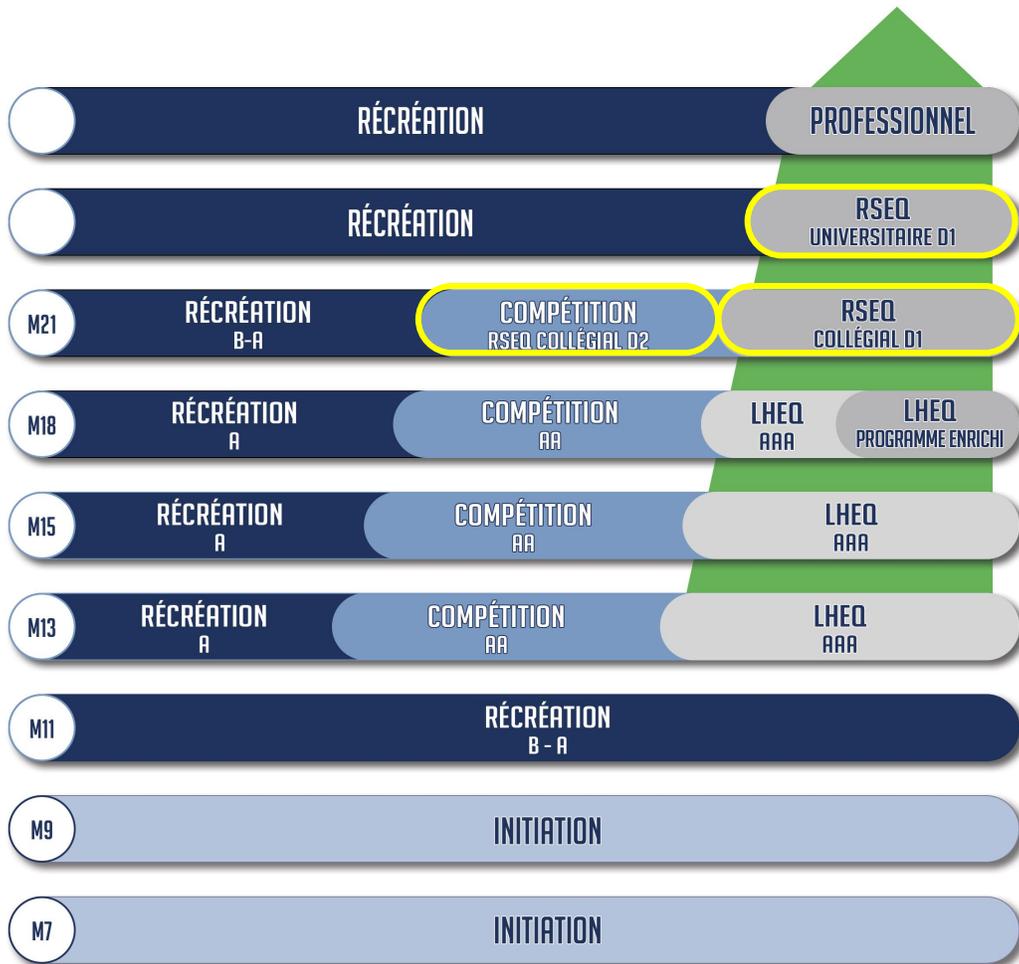
dricard@rseq.ca

Téléphone : 819-479-4200

ANNEXE 1 - CHEMINEMENT DE LA JOUEUSE DE HOCKEY AU QUÉBEC



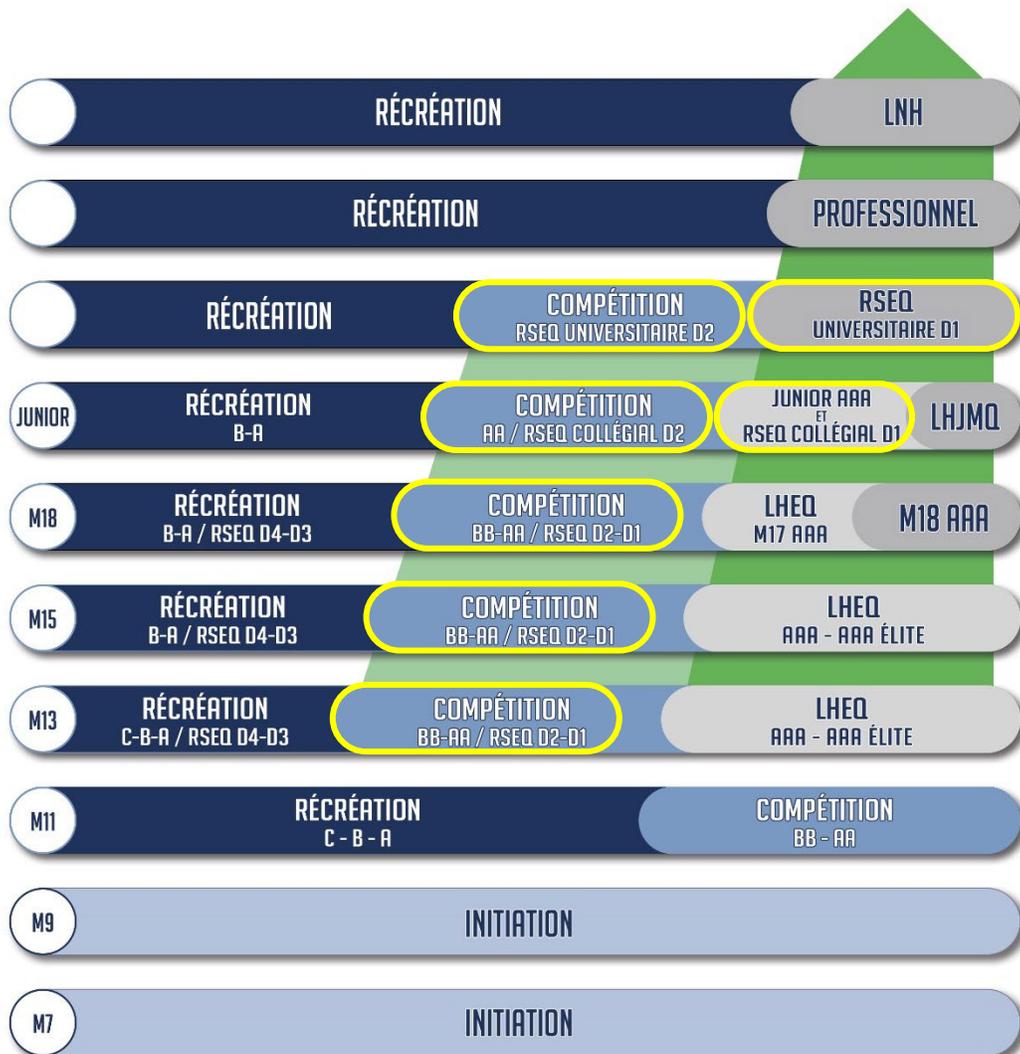
CHEMINEMENT DE LA JOUEUSE DE HOCKEY AU QUÉBEC



ANNEXE 2 - CHEMINEMENT DU JOUEUR DE HOCKEY AU QUÉBEC



CHEMINEMENT DU JOUEUR DE HOCKEY AU QUÉBEC



ANNEXE 3 - ANALYSE FFOM : RELANCE HOCKEY FÉMININ

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Sport spectacle rassembleur - Notoriété et rayonnement des établissements et de la communauté universitaire - Popularité du hockey au Québec en général mais plus spécifiquement, un regain d'intérêt pour le hockey féminin avec la nouvelle ligue professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'équipes (4) - Attractivité du circuit - Dépendance aux joueuses provenant de l'extérieur du Québec pour le circuit, soit tout près de 50% - Faible nombre de joueuses dans le bassin de recrutement - Exode des étudiantes athlètes - Aucun réseau de compétition au secteur scolaire - Gestion du risque - Coûts d'exploitation - Accès aux infrastructures - Coût de renonciation des revenus de location 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie de notre programmation sportive - Rayonnement du sport universitaire par la consolidation du circuit québécois existant - Intérêt du gouvernement en place - Popularité du hockey au Québec en général mais plus spécifiquement, un intérêt pour le hockey féminin avec la nouvelle ligue professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Exode des étudiantes-athlètes - Démarrage de réseaux parallèles - Disparition du hockey universitaire féminin québécois

ANNEXE 4 - ANALYSE FFOM : DÉMARRAGE DU HOCKEY MASCULIN

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Sport spectacle rassembleur - Notoriété et rayonnement des établissements et de la communauté universitaire - Bassin de joueurs important, notamment avec des ligues « division 1 » aux secteurs scolaires et collégial 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre d'équipes, aucune ligue officielle en activité - Vulnérabilité du statut des trois équipes dans l'OUA - Vulnérabilité de la « division 2 » - Gestion du risque - Coûts d'exploitation - Accès aux infrastructures - Coût de renonciation des revenus de location 	<ul style="list-style-type: none"> - Bassin de recrutement important, notamment les étudiants du secteur collégial qui n'ont pas de possibilités universitaires pour le moment autre que d'aller poursuivre aux États-Unis ou ailleurs au Canada - Autonomie de notre programmation sportive - Économie de temps et d'argent en transport pour les équipes existantes - Rayonnement du sport universitaire par l'annonce d'un circuit québécois - Intérêt du gouvernement en place - Popularité du hockey au Québec 	<ul style="list-style-type: none"> - Exode des étudiants-athlètes - Disparition du hockey universitaire masculin québécois si inaction

ANNEXE 5 - SYNTHÈSE : STATISTIQUES DE PARTICIPATION AU RSEQ

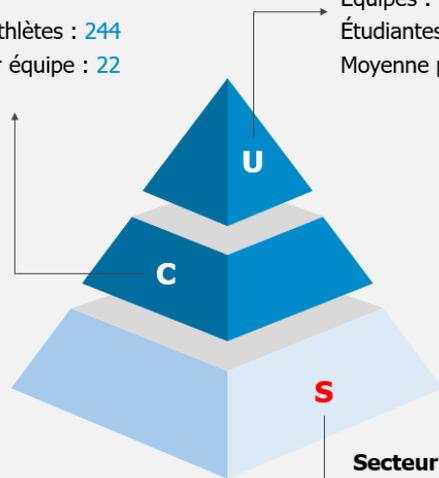
PARTICIPATION | Féminin

Secteur collégial

Équipes : 11
Étudiantes-athlètes : 244
Moyenne par équipe : 22

Secteur universitaire

Équipes : 4
Étudiantes-athlètes : 101
Moyenne par équipe : 25



Secteur scolaire

Équipes : 0
Étudiantes-athlètes : 0
Moyenne par équipe : 0

Équipes : 15
Étudiantes-athlètes : 345

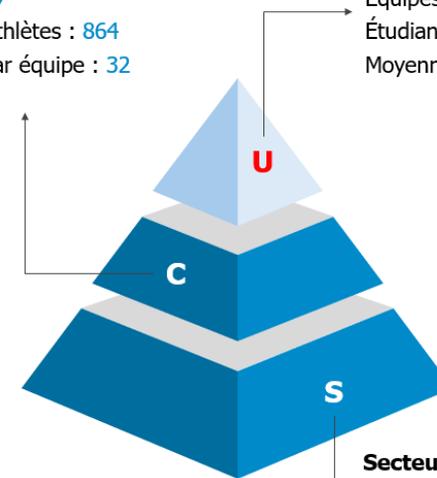
PARTICIPATION | Masculin

Secteur collégial

Équipes : 27
Étudiants-athlètes : 864
Moyenne par équipe : 32

Secteur universitaire

Équipes : 3 OUA & 3 RSEQ
Étudiants-athlètes : 159
Moyenne par équipe : 26,5



Secteur scolaire

Équipes : 547
Étudiants-athlètes : 9 992
Moyenne par équipe : 18

Équipes : 580
Étudiants-athlètes : 11 015